



CONSEIL DE QUARTIER

LARREPUNTE – SAINT-MARTIN – CHELITZ – LAHOUE

MAISON DES ASSOCIATIONS DE BIARRITZ

COMPTE - RENDU DE LA REUNION PLENIERE DU 9 MARS 2015 - 18H

PRESENTS :

Matthieu DARMENDRAIL, Président du Conseil de quartier.

Conseillers :

Collège des habitants : M^{mes} Bénédicte ALLAIN, Sylvie BARRANS, Dominique BIAU, Patricia BLANC, Jacqueline DE LEUSSE, Yvette GENIN, Stéphanie LANUSSE, Stéphanie PHILIPPE, Janie COUDERT et Michèle SIRGUE, MM. Alain BODINIER, Daniel CAILLAUD, Alain CHRISTEN, Jean Pierre LIQUET, Joël LOPEZ, Patrick PINSOLLE, Gérard MARTIREN et Galery GOURRET-HOUSSEIN.

Excusé(e)(s) : -

Absent(e)(s) : M^{me} Maité COURTOIS-CAZAUMAYOU, MM. Jean Pierre BRIVES, Marc DEHEZ, Franck LAHARRAGUE, Gérard COURTOIS et Yvon VEYRIER.

Collège des associations : "ABBCAM", "AGURARMENIE" et "DENEKIN".

Excusé(e)(s) : -

Absent(e)(s) : "FRONT DE MER" et "ELGARRI".

Collège des élus du Conseil Municipal : M^{mes} Anne PINATEL et Bénédicte DARRIGADE.

Excusé(e)(s) : -

Absent(e)(s) : M^{me} Maïalen ETCHEVERRY, MM. Patrick DESTIZON et Alain-François ROBERT.

Ordre du jour

- Présentation du futur quartier Kléber,
- Question/réponses du Conseil de Quartier concernant Kléber,
- Questions diverses.

1. Présentation du futur quartier Kléber :

Nous avons eu le privilège d'accueillir M^{mes} MOTSCH (adjoindé à l'urbanisme) et MIMIAGUE (adjoindé au Logement social), ainsi que M. LANDRIN (Directeur des Services Techniques), pour une présentation du futur quartier Kléber.

Compte tenu de l'importance de la démarche, la Ville de Biarritz avait souhaité associer à notre réunion des délégations des conseils de quartier "*Saint Charles-Phare-Larochefoucauld*" et "*Braou-Ranquine-Aguilera*".

Nous souhaitons pouvoir insérer, ici, quelques infographies du quartier qui ont été projetées lors de la réunion, mais cela n'a pas été possible.

Le quartier Kléber devrait, à terme, accueillir aux environs de 1 200-1 300 habitants, répartis dans différents types de logements:

- 106 logements sociaux en accession à la propriété,
- 237 logements sociaux locatifs,
- 112 logements privés.

Il y aura aussi 2 700 m² de commerces et services.

Le stationnement sera possible sur 1 100 places, dont 700 souterraines.

Une Maison des Associations proposera un parking diurne souterrain de 80 places.

Nous les remercions sincèrement pour la qualité de la présentation et la clarté des réponses aux questions que nous avons pu leur poser (voir ci-après).

2. Questions/réponses du Conseil de Quartier concernant Kléber :

Quelles sont les essences des végétaux plantés ? Y aura-t-il des arbres fruitiers ? Pas d'arbres fruitiers, car les fruits tombant sur la voirie posent de nombreux problèmes (sécurité, salissures, etc). Les essences plantées ne sont pas forcément locales, et le choix s'est fait selon des critères esthétiques et pratiques. Il est important, par exemple, que les arbres soient compatibles avec l'éclairage public.

Le quartier Kléber est une des "entrées" de Biarritz. Il y a des critiques concernant le choix de pins plantés sur le rond point, et la vision de bâtiments avec "toits terrasse", pas vraiment en corrélation avec la végétation et l'architecture "typiques" de la Ville. Les représentants de la Mairie répondent que c'est le choix qui a été fait.

Comment seront entretenus les espaces verts ? La Ville garantit qu'aucun produit phytosanitaire n'est utilisé.

Qu'est-il prévu pour les chiens ? Il n'y aura pas "d'aire de détente pour chiens". Par contre, des distributeurs de sacs et des poubelles seront disposés à plusieurs endroits.

L'état des murs du boulevard d'Augusta (ex voie SNCF) n'est pas très esthétique (noircis, abimés à certains endroits, etc). Il est prévu qu'ils soient nettoyés prochainement.

La Maison des Associations sera équipée pour pouvoir accueillir des animations festives, avec points d'eau et de chauffage pour la nourriture.

Concernant la circulation dans certaines rues des alentours du quartier Kléber :

- rue de Parme : aujourd'hui interdite à la circulation, elle pourrait, à terme, être ouverte en sens unique "montant", vers l'avenue de Tamamès,
- rue de Courasson : actuellement, c'est une impasse. Bientôt, elle sera connectée à la rue d'Haraout. Quelle en sera la nouvelle configuration ? Sens unique ou double sens, avec ou sans stationnement sur la chaussée ? Nous préconisons un sens unique "descendant" depuis l'avenue Lahouze, avec maintien du stationnement le long du trottoir,
- avenue Hoche (longeant le cimetière du Sabaou) : c'est une impasse s'arrêtant juste au dessus du boulevard d'Augusta. Elle pourrait connecter avec ce boulevard et devenir une rue à sens unique "entrant" sur le boulevard. La sortie pourrait se faire sur la droite uniquement, ou droite et gauche simultanément,
- avenue Voltaire : plusieurs incidents ont été rapportés dans cette rue, considérée comme un raccourci par de nombreux automobilistes. La vitesse est excessive, les sens interdits ne sont pas respectés, etc. Il devrait y avoir une étude approfondie de ce secteur, afin de le sécuriser. Nous proposons une inversion du sens de circulation du bas de l'avenue, avec un rond point en son milieu, permettant de régulariser une situation de fait (les véhicules qui l'empruntent en sens interdit pour éviter d'avoir à faire le tour du quartier) et éliminant le raccourci (il n'y aura plus de problème de vitesse excessive),
- rue Loeb : là aussi, il s'agit d'un problème de sécurité. C'est une rue à double sens, très étroite (les voitures ne peuvent pas se croiser), que des voitures empruntent, à vitesse excessive, pour éviter le feu du carrefour Lahouze/Verdun. Il est proposé de réfléchir à la rendre en sens unique.

Quels sont les projets d'enfouissement des réseaux ? 1 ou 2 rues seront en travaux en 2015. Beaucoup de rues sont à programmer, mais les fortes contraintes budgétaires obligent à prioriser les travaux.

3. Questions diverses :

- Dimanche 5 avril, comme chaque année, la Ville propose l'animation de "l'omelette pascal", avec des stands répartis dans tous les quartiers de Biarritz. Le principe est le suivant : la Ville met à disposition le matériel nécessaire (tonnelle, réchaud, bouteille de gaz, etc), les matières premières (œufs, fromage, piments, lardons, pain, etc) sont offertes par les commerçants du quartier, et enfin, une association du quartier cuisine et distribue les omelettes. Il n'y a pas encore d'association désignée pour cette année. Nous lançons donc un appel à association volontaire !
- La Mairie de Biarritz a lancé une réflexion sur l'opportunité de créer une Régie de Quartier pour Pétricot/Larrepunte. Dans ce cadre, une enquête, en porte à porte, va être réalisée, afin de mieux connaître les besoins et attentes des habitants de ces quartiers. Là aussi, un appel à volontaires est lancé, afin d'aider à effectuer l'enquête. Informations disponibles en Mairie, à la Maison des Associations, auprès de l'association Denekin, ou par téléphone (05.59.01.61.00)

**Prochaine réunion plénière :
Lundi 18 mai 2015, à 18h, à la Maison des Associations.**

- **N° Vert : 0800 111 899** : propreté urbaine
- **Pour contacter les services municipaux** : sur le site de "Biarritz.fr", dans "Accueil", cliquer sur "Nous contacter" pour indiquer directement votre remarque au service municipal sélectionné.
- **N° Encombrants : 05 59 59 57 00** : Problèmes ramassage des ordures, bacs, etc...
- **Police Municipale : 05 59 47 05 57 (ou 17 la nuit)** : 3 av Jaulerry (derrière la poste) : lundi-vendredi 8h30-12h30 et 14h-18h, vendredi 17h ; Patrouille : 06 23 17 59 71.
- **Commissariat Biarritz Police Nationale : 05 59 01 22 22 ; ou le 17.**
- **Site de la gestion des déchets ménagers : www.trierplusfort.com**
- **Site des transports en commun : www.chronoplus.eu**

Matthieu DARMENDRAIL, Président du Conseil de Quartier Larrepunte - Saint Martin - Chelitz - Lahouze.